

IT SAIL CUP

Avis De Course





La régate IT SAIL CUP est la régate des professionnels IT

-:-:-:-:-

Le Club Nautique de Port Miou (CNPM) est partenaire et aide à la réalisation de la régate

-:-:-:-:-

1°/ Dates de l'évènement

Les courses auront lieu le vendredi 15 et le samedi 16 juin 2012 en baie de Cassis. L'accueil des bateaux se fera à partir du jeudi 14 juin après-midi à la calanque de Port-Miou.

2°/ Règlement

L'épreuve est régie par les textes suivants :

- Les règles de courses à la voile 2009-2012 de la Fédération Française de Voile
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile (FFV)
- Les règles de jauge HN (Handicap National)
- Le présent avis de course
- Les instructions de course

Chaque règle énoncée ci-dessus prévaut sur la précédente.





3°/ Admissibilité et inscription

Les concurrents devront remplir les conditions d'admissibilité de l'annexe 2 des règles de l'ISAF (code d'admissibilité).

Les concurrents étrangers devront avoir une assurance responsabilité civile pour les régates.

Toute personne amenée à naviguer devra détenir une licence de la Fédération Française de Voile valide pour la durée de la course. L'organisation proposera aux non détenteurs de souscrire une licence temporaire ou annuelle lors de l'inscription.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile sera demandé au moment de l'inscription. (Validité de moins de 3 mois)

Les voiliers seront des monocoques conformes aux règles d'armement et de sécurité prescrites par l'administration maritime. Un numéro de voile est obligatoire pour chaque bateau.

L'ensemble de la flotte sera constitué de bateaux pouvant accueillir 8 membres d'équipages (skipper inclus). Les bateaux seront mis à disposition par l'organisation. Aucune unité louée individuellement ne pourra être acceptée sur la ligne de départ de la course.

L'inscription se fera à partir du jeudi 14 juin 2012 après-midi à la capitainerie de la calanque de Port-Miou et comportera :

- La fiche d'inscription signée valant acceptation des règles régissant l'épreuve
- Le certificat de jauge HN du bateau valable pour l'année 2012
- La liste d'équipage complète
- Les licences de voile de l'équipage, portant le cachet médical
- L'attestation d'assurance du bateau

4°/ Classes admises

La classe admise est celle des voiliers habitables jaugés HN.

Les voiliers devront être conformes à la règlementation de la 5^{ème} catégorie de navigation minimum.





5°/ Publicité

L'épreuve est classée en catégorie C de l'annexe 1 de RCV 2009 2012

6°/ Programme

Jeudi 14 juin

18H00 : Inscriptions et conférence / apéritif dinatoire

Vendredi 15 juin

08H30 : Accueil des participants, petit déjeuner et régularisation des inscriptions

10H00: Briefing

10H30: Mise à disposition en mer

11H00: Signal d'avertissement de la 1ère manche

Déjeuner en mer

13H30 : Signal d'avertissement de la 2^{ème} manche

15H30: Retour au port

17H00 : Affichage des résultats du jour

Repas et soirée de gala

Samedi 16 juin

09H00: Petit déjeuner

09H30: Briefing

10H00: Mise à disposition en mer

10H30: Signal d'avertissement de la 1^{ère} manche

Déjeuner en mer

13H00 : Signal d'avertissement de la 2^{ème} manche

16H00: Retour au port

17H00 : Cérémonie de clôture et remise des prix





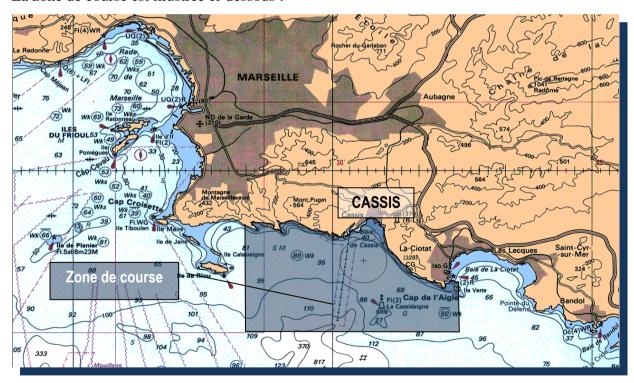
7°/ Instructions de course

Les instructions de course seront remises aux concurrents au moment de la confirmation d'inscription le vendredi 15 juin.

8°/ Parcours et zone de course

Les parcours à effectuer seront des parcours côtiers ou des parcours tactiques en baie de Cassis, en fonction des conditions météorologiques observées.

La zone de course est illustrée ci-dessous :







9°/ Système de pénalités

Un bateau susceptible d'avoir enfreint une règle du chapitre 2 alors qu'il est en course peut effectuer une pénalité au moment de l'incident. Sa pénalité ne sera que d'un seul tour, incluant un virement de bord et un empannage.

Ceci modifie les règles 44.1 et 44.2 .des Règles de Course à la Voile.

10°/ Classements

Les classements seront établis selon la formule du temps compensé, en temps sur distance sans application du CVL formule HN France de chaque bateau, à partir du classement scratch.

Le Système de Points à minima de l'annexe A s'appliquera.

La compétition est validée, quand au moins 2 courses ont été validées.

Le classement général sera établi sur l'ensemble des courses validées à partir du classement établi sur chaque course validée.

11°/ Prix

Trois trophées récompenseront les participants :

- Le trophée du Vainqueur du classement général
- Le trophée du Deuxième du classement général
- Le trophée du Troisième du classement général





12°/ Responsabilité des participants et des organisateurs

Les concurrents participent à l'IT SAIL CUP à leurs propres risques, Le comité d'organisation n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès aussi bien avant, pendant, qu'après l'IT SAIL CUP.

Il appartient, à tout participant estimant que la couverture octroyée par la licence de la Fédération Française de Voile est insuffisante, de contracter les assurances nécessaires.

La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. Le chef de bord est au regard de l'article 69 de l'ISAF, responsable de la décision de prendre le départ et de la tenue de son équipage pendant toute la durée de l'épreuve.

La responsabilité des organisateurs se limite à assure la régularité sportive des courses.

13°/ Contacts

Pour toute information complémentaire veuillez contacter : gonzales.cup10@gmail.com

